

Editorial

Après l'été caniculaire et la longue période d'interdiction de baignade, et les violents orages de septembre, un constat s'impose : notre pays de Gervanne, espace de biodiversité remarquable où il fait bon vivre, n'est pas à l'abri des événements extrêmes liés aux réchauffement climatique. En entretenant les coupes d'eau et en payant des entreprises pour curer ses conduites et certains fossés, la commune atténuera leurs effets. Quant à la sécheresse, elle renforce l'attrait de la rivière, ce qui ne doit pas aboutir à une dégradation de son milieu naturel. Si la commune n'a pas subi d'incendie, les pompiers de notre centre de secours ont été mobilisés à plusieurs reprises. La commune pare comme elle peut à ces événements mais après l'orage de septembre, le fossé du Chemin du Colombier a du être curé par une entreprise. Des chemins privés ont été impactés. Face à ces risques, l'Etat oblige désormais toutes les communes à établir un plan communal de sauvegarde pour mettre les populations en sécurité en cas de crise. Cette prévoyance est nécessaire, mais aussi les actions qui contribuent à lutter contre le dérèglement climatique et toutes ses conséquences. La CCVD a présenté récemment un premier bilan prometteur de l'application du Plan Climat Air Energie Territorial. La rénovation thermique des logements est prioritaire pour réaliser des économies et lutter contre la précarité énergétique renforcée par la dérive des coûts. La CCVD organisera bientôt des permanences pour conseiller les habitants sur leur contrat. Le CCAS reste vigilant pour aider les personnes en difficulté, ainsi que les personnels de la Maison France Service. Restons donc solidaires, continuons à créer ensemble, à travers les projets communaux, les activités culturelles et associatives, les rencontres entre habitants, les conditions d'une vie agréable et conviviale dans notre village.

Le Maire
Gérard Gagnier

Mobilisons-nous pour la mobilité

Le comité consultatif sur les mobilités vous convie le 9 novembre à 19h30 à la salle d'animation, à une réunion publique sur le covoiturage, l'autopartage, et tout ce qui pourrait apporter de la fluidité aux déplacements dans la Gervanne.

Un panneau d'information sur les transports et un tableau interactif pour organiser le covoiturage vont être installés sous peu à l'arrêt de bus, n'hésitez pas à vous y rendre !

Amis autostoppeurs, rejoignez-nous sur l'appli Mov'ici, pour organiser ensemble le covoiturage à échelle locale. Plus les Gervannais seront nombreux sur

la plateforme, plus l'offre sera riche et le service efficace !

Rendez-vous ici pour vous inscrire :

<https://movici.auvergnerhonealpes.fr/>



Grand rue, attention cyclistes

Notre centre village passé en zone 30 l'an dernier, les rues à sens unique sont désormais autorisées dans les deux sens pour les cyclistes, sans obligation de signalisation. Sur la Grand Rue. Si la place est suffisante pour accueillir cyclistes et automobilistes dans les deux sens, les riverains du bas de la rue ont

constaté un comportement dangereux : les uns, abordent le virage rapidement malgré le manque de visibilité, d'autres dévalent la pente et coupent imprudemment le virage sur la gauche au croisement avec la rue Paul Louis Simond. Un projet de signalisation verticale (panneaux) et horizontale (bandes blanches au sol) est à l'étude. En attendant nous vous encourageons très vivement à être prudents, rouler au pas et tenir votre droite. **Merci aux parents d'informer leurs enfants**, surtout en période de vacances.

Camille Semelet
Conseillère en charge des mobilités

Le point de compostage situé au champ de foire est saturé. Les référentes et les élus ont donc décidé de l'installation de nouveaux bacs. Le choix du lieu d'implantation prend de nombreux facteurs en compte et au final l'ombre de la place des Amandiers était le meilleur choix. Ces bacs seront ouverts à l'utilisation dès que nous pourrons les approvisionner en broyat. Par ailleurs, **Il est indispensable que deux citoyens supplémentaires rejoignent l'équipe des référents**; Leur rôle sera de veiller à la nature des dépôts, signaler aux élus le manque d'apport de broyat ou la nécessité d'un transvasement. Ils pourront également bénéficier d'une formation et créer des événements de sensibilisation du village au compostage. *Pour rappel, le compostage deviendra obligatoire au 1er janvier 2024.* Plus d'infos auprès de **l'équipe en place** [sandrine.pianu@gmail.com](mailto:sandrined.pianu@gmail.com) ou annesappey@hotmail.fr ou la mairie dominiquelaurent.mairiebeaufort@gmail.com ou francoisgoldin.mairiebeaufort@gmail.com

Elagage, débroussaillage

Depuis 2018, afin de prévenir l'endommagement des équipements des réseaux de communication et d'énergie, il revient aux propriétaires des terrains situés à proximité de ces réseaux d'entretenir les abords de leur parcelle pour les opérations de débroussaillage, de coupe d'herbes et surtout d'élagage des arbres. En cas de défaillance de la part des propriétaires, ces opérations sont accomplies par l'exploitant du réseau aux frais du propriétaire du terrain, du fermier ou de leurs représentants. L'exécution des travaux doit être précédée d'une notification aux intéressés, ainsi qu'au maire de la commune. Les opérations d'étude et de déploiement de la fibre auront lieu à partir du second semestre 2022, il est donc nécessaire, afin de ne pas ralentir son déploiement, de procéder aux opérations débroussaillage, de coupe d'herbes et surtout d'élagage des arbres.

Bruno Lelièvre
Adjoint à l'urbanisme

Viabilité hivernale

Il suffit de repenser à l'hiver dernier pour mesurer les enjeux de sécurité, économiques, sociaux durant les périodes d'alerte météo. Le déneigement des routes, des espaces publics, des trottoirs est déterminant. Chacun a un rôle à y jouer. Notons d'abord que Beaufort bénéficie de la présence d'un centre technique local de la Direction des Routes Départementales. Leurs parcours de raclage/salage doit être libre de tout obstacle. L'hiver dernier, des véhicules mal garés ont empêché le passage nocturne du véhicule, laissant le village d'Eygluy et la route de Suze inaccessible au matin. Cette entrave au service public ne peut pas se reproduire ! La règle de stationnement autorisé doit être suivie scrupuleusement.

Le marché de plein air à la croisée des chemins !



Un moment émouvant : Sylvie et Philippe Harinck, éleveurs caprins à Gigors et Lozeron, ont été fidèles au marché hebdomadaire du village durant 25 années, jusqu'au mercredi 14 septembre 2022. L'excellence de leurs produits attirait une clientèle fidèle et nombreuse sur le marché. Nous leur souhaitons de pouvoir transmettre ce précieux savoir-faire. Départ prévu et

Pour les voiries et espaces communaux, une convention formalisera les interventions de notre prestataire (...). D'autre part, notre employé communal sera particulièrement présent auprès des personnes inscrites au registre communal ou signalées par les membres du CCAS pour assurer le raclage et salage du trottoir longeant leurs logements. En effet, le dégagement et dégel des trottoirs relèvent légalement de la responsabilité individuelle.

Voici donc quelques conseils pratiques pour vous occuper de cet espace : Pour faire fondre la neige et le verglas, le sel a besoin d'être en solution dans l'eau. Autrement dit, du sel sec apporté sur de la glace sèche n'aura aucun effet, au moins dans un premier temps. Par ailleurs, en cas de chute de neige importante, le raclage de la neige est indispensable avant le salage.

Pour l'environnement (*), n'utilisez que les quantités strictement nécessaires, soit 10 à 30g de sel par m² à traiter, un surdosage n'augmenterait pas l'efficacité. Le sel apporté est ainsi très fortement dilué avant son arrivée dans les rivières où sa concentration n'est quasiment plus mesurable. Pour minimiser les impacts sur les plantations particulièrement exposées, ne pas saler avant d'avoir préalablement raclé la neige. Dans le cas contraire, la fonte d'une neige concentrée en sel risquerait en effet de provoquer un apport excessif de sel à la végétation.

Si nous rajoutons à ces points de vigilance la solidarité de chacun avec son voisinage, ces journées seront sécurisées et parmi les plus belles pour admirer et apprécier notre cadre de vie.

Guy Bajard

Conseiller à la commission communication

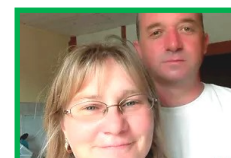
(*) : Le « sablage », avec des abrasifs tels que gravillons, pouzzolane est à proscrire. Ces matériaux ne provoquent pas la fonte de la glace, leur efficacité est moindre, ils doivent ensuite être balayés et peuvent être source de bouchage des canalisations.

préparé grâce à leur soutien très actif dans la recherche d'une solution pour combler ce vide.

Une arrivée à fêter : Cécile et Thierry Vallet de La ferme de Saint Pancrace tentent l'aventure avec un essai de trois semaines à compter du marché du 12 octobre. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Guy Bajard

Conseiller en charge du Commerce



Troisième foire de la courge

Rendez-vous le 23 Octobre 2022 à Beaufort sur Gervanne ! Toute l'équipe Beaufort en Foire a hâte de vous retrouver pour cette foire agricole sur le thème de la courge. Des animations et jeux toute la journée, pour petits et grands, au programme : une mini-ferme, un marché de producteurs et d'artisans, une exposition de matériel agricole, des démonstrations artisanales, des balades à poney. Buvette, restauration rapide et repas traiteur

Et cette année, un spectacle équestre, réalisé par [Le Ranch Bazadais](#)

Nos traditionnelles concours (plus grosse courge, la courge la plus originale, la tarte à la courge et le concours de dessins pour les enfants), inscriptions : 06 19 07 58 89

Réservation du repas traiteur au 06 03 04 38 22 avant le 12 octobre (repas servis à la salle d'animation).



Clémentine Rigaud
pour Beaufort en Foire

Après-midi conte

Le Club Intergénération propose un après-midi conte le mercredi 02 novembre 2022 à 15h à la salle d'animation de Beaufort pour un public familial, dès 7 ans, d'une durée de 50mn, participation libre "au chapeau". Philippe Campiche, conteur professionnel, aime les publics mêlant adultes et enfants. Il présentera Le Petit Prince, dont il dit : « Cette histoire est très connue. Son langage simple cache une profondeur rare. Elle s'adresse aussi bien aux enfants qu'aux adultes. C'est en pensant à cela que j'ai décidé de raconter "Le Petit Prince". »

Françoise Renard
Présidente Club Intergénération

Création du comité consultatif « petite enfance et jeunesse »

Le conseil municipal de Beaufort a validé le 26 septembre l'ouverture d'un nouveau comité consultatif. Il sera composé d'un à trois élus, ainsi que de 3 à 9 citoyens. Les personnes intéressées pour y participer peuvent s'adresser à :

ingridbonneton.mairiebeaufort@gmail.com.

Une première rencontre aura lieu en novembre

Une maison mobile, le truck SOLIHA



Le jeudi 10 novembre, de 10h à 17h, le camion de l'association SOLIHA s'installera sur le champ de foire à Beaufort sur Gervanne. Cette association, a un agrément d'utilité publique, et ne s'inscrit pas dans une démarche commerciale. L'objectif est de créer un moment d'échange sur le « bien vieillir chez soi ». En plus du camion de démonstration, deux con-

férences seront menées par une ergothérapeute dans la salle d'animation.

Si vous souhaitez mener un projet un rendez-vous pourra vous être fixé par la suite. Le club intergénération et le CCAS de Beaufort auront le plaisir de vous offrir café et brioches dès 9h30. Plus d'informations sur le site [Gervanne-Sye](#)

Ingrid Bonneton
Adjointe vie locale et solidarités

Arrivée de Yann Mussard, Agent technique polyvalent

Natif de la Réunion, l'histoire familiale de Yann le lie intimement à la vallée. Entré en fonction depuis le 25 juillet, il souligne sa satisfaction d'exercer un métier aux activités variées et d'être en contact permanent avec les habitants. Yann a notamment apprécié l'accueil bienveillant des beaufortois.



p1 : Editorial / Mobilités / Compostage.

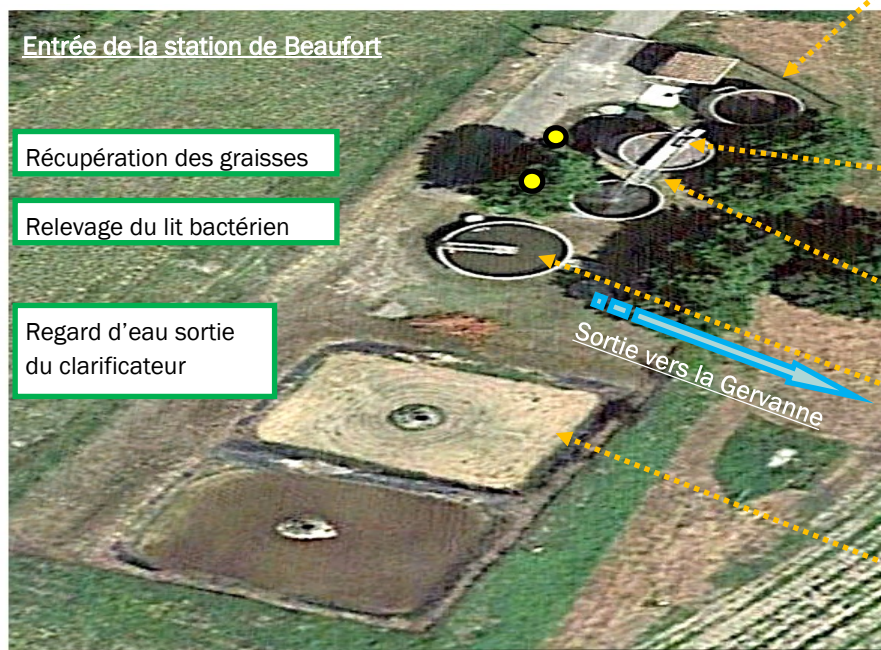
p2 : Elagage, débroussaillage / Déneigement / Marché de plein air.

p3 : Manifestations associatives (La Rurale, Club intergénération) / Maison mobile équipée SOLIHA pour bien vieillir chez soi / Création d'un comité consultatif.

p4 : La station d'épuration (STEP) de Beaufort / Le personnel du SIVOS. / Présentation de Yann Mussard.

SOMMAIRE

la Station d'Épuration des Eaux Usées



Silo : stockage des boues avant transport vers le centre de stockage des déchets ultimes (épanchées sur des terres agricoles avant l'apparition de la Covid)

Dégrilleur : récupération des plus gros déchets, des insolubles.

Décanteur : sédimentation et formation des boues.

Clarificateur : séparation de l'eau des boues et des résidus issus de la dégradation des matières organiques.

Lits d'infiltration : en activité du 15 mai au 15 octobre pour obtenir une eau conforme de qualité des eaux de baignade en aval

Mise en service en Janvier 2001, la capacité de traitement de la station est de 105 m³/jour, supérieure à la quantité des effluents rejetés par les 432 habitants raccordés de Beaufort et de Lozeron. Les réseaux domestique et pluvial sont séparés, seul le réseau d'eaux domestiques est relié à la station. Avec l'âge des installations, les coûts d'entretien et de réparations augmentent fortement. Le déficit budgétaire de fonctionnement a pu être comblé par l'excédent dégagé durant la jeunesse des installations mais aussi par une

mise à niveau annuelle progressive du prix du m³ assaini.

Actuellement, sous contrôle du Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Station d'Épuration (SATESE) lui-même en relation avec la Police de l'eau, un diagnostic est en cours pour solutionner des fuites sur les digues d'un des lits d'infiltration. Des travaux probablement étalés sur les 24 mois à venir !

*Frédéric Schmit, Gilbert Rivases
Conseillers en charge des réseaux humides*

Le personnel du SIVOS

Le syndicat intercommunal à vocation scolaire a en charge le bon fonctionnement du Regroupement Pédagogique Intercommunal, qui réunit les écoles de Beaufort et de Suze et accueille des élèves de tout le bassin de vie. Le Sivos accompagne les enseignants et encadre les temps périscolaires (garderie matin et soir, cantine, accompagnement dans les transports pour les moins de 6 ans...). Il emploie une équipe de 7 salariés. Depuis la rentrée, les élus sont soulagés par l'arrivée d'Anabelle Raillon au secrétariat du Sivos. L'interlocutrice des parents reste Nathalie Curtil Boyer pour les inscriptions et les facturations. A l'école de Beaufort, les enseignants font équipe avec Valérie Muncel et Sandrine Durant, ATSEM(s). Antoine Moulin complète son emploi d'AESH en encadrant le temps de cantine avec Valérie Muncel pour les élèves de la

Petite Section au CP. Les élèves de CE et CM scolarisés à Suze sont encadrés en binôme par Nathalie Curtil Boyer et Wasila Solo, la nouvelle cantinière. La garderie est assurée, le matin et le soir par Valérie Muncel et Sandrine Durant selon les jours et par Nathalie Curtil Boyer tous les soirs. Nous avons le plaisir d'accueillir Caroline Jaillet, qui assure dorénavant le ménage de Beaufort pendant qu'Yvette Morel continue à s'occuper de celui de Suze. Nous pouvons également souligner la participation de Francis, le chauffeur du bus. Grâce à cette équipe formidable, l'aventure des deux écoles peut se poursuivre chaque jour et nous les en remercions chaleureusement.

*Juliette Watine
Présidente du SIVOS*